

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 26.06.2025
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2025-03-14- FINANCES (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE DES ORDURES MENAGERES

DATE DE CONVOCATION : 19 JUIN 2025

DATE DE PUBLICATION : 30 JUIN 2025

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André, HENRION Martine (ayant la procuration de PICARD D.), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de MARTIN V.), POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc (départ à compter de la 2025_03_04), PAYEUR Emmanuel (départ à compter de la 2025_03_05), VARIS Pierre, CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de STAROSSE JL. à compter de la 2025_03_04), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de KNAPEK P.), MAURY Christophe (ayant la procuration de RADER AH.), GUILLAUME Isabelle, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO M.), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de CARON JF.), LALANCE Corinne, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY T.), PIERSON Chantal (ayant la procuration de SEGAULT JF.), CHAPUY Jacques, HENNEBERT Philippe, MOUROLIN Patrick (ayant la suppléance de MATTE JF.), COLIN Xavier, CHENOT Tony, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER E.), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN M.), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, RIVET Lionel, HEYOB Olivier (ayant la procuration de CAULE E.), ASSFELD LAMAZE Christine, CHANTREL Nancy (ayant la procuration de GUEGUEN M.), BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick (ayant la procuration de ERDEM O.), SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	PICARD Denis, SEGAULT Jean-François, RADER Audrey-Helen, KNAPEK Patrice, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, CARON Jean-François, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MATTE Jean-François, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, CAULE Emeline, GUYOT Gilles, LAMBERTY Jean-Pol.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2025_03_03 : 11 Procurations. De la 2025_03_04 à la fin : 12 Procurations.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 Suppléances.
<u>Secrétaire de séance :</u>	WINIARSKI Patricia
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2025_03_03 : 55 Présents. A la 2025_03_04 : 54 Présents. De la 2025_03_05 à la fin : 53 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2025_03_04 : 66 votants. De la 2025_03_05 à la fin : 65 votants.

La décision modificative est destinée à divers ajustements indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

- La communauté est amenée à annuler des titres sur exercice antérieur. Pour ce faire, une proposition de dépenses de 5 000 € est demandée (chapitre 67, chapitre 673).
- Suite à demande de la communauté, l'éco-organisme CITEO a fourni une simulation du liquidatif des aides qui seront attribuées au titre de l'année 2024. Compte tenu d'un déstockage en 2024 de matières plastiques opéré par le centre de tri d'une part, et de bonnes performances passées permettant l'octroi d'un bonus, il est à attendre un montant de soutien assez supérieur au niveau des années précédentes. Dans ce cadre et avant notification du liquidatif 2024, un complément de recettes de 200 000 € serait attendu. Dans le contexte actuel, il est précisé que le soutien ne sera à compter de 2025 plus aussi fort (pas de nouveau déstockage et performances en baisse).
- En effet, depuis mi-février plusieurs camions d'emballages (flux jaune) ont été refusés sur le site de PAPREC de Dieulouard. Le service s'est alors approprié la problématique et, au regard de la qualité dégradée du flux et afin d'éviter des surcoûts plus importants, la décision a été prise d'envoyer directement une partie des tonnages d'emballages vers le centre de traitement des ordures ménagères résiduelles (OMR). Actuellement 43% du tri jaune de la CC2T est évacué en OMR (35% de la collecte du centre-ville de Toul, 70% des emballages collectés en point d'apport volontaire hors intra, le tri en sacs ne posant pour l'instant pas de difficulté). En dépenses, un complément de crédits n'est pas nécessaire compte tenu des transferts de charge entre tri et traitement. Le service suit la situation au plus près et un plan d'actions a été défini pour tâcher redresser la situation.
- Pour autant, dans ce contexte, il est nécessaire de réduire les prévisions de recettes de revente de matière de 95 000 € (chapitre 70, article 7013), ainsi que le soutien de l'éco-organisme CITEO au titre de l'exercice 2025 : compte tenu du liquidatif 2024 en faveur de la CC2T, une hausse est tout de même globalement proposée à hauteur de 100 000 € (chapitre 74, article 747888).

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES	Budget Primitif 2025	DM1 proposition	Budget 2025 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	488 026,67	0,00	488 026,67
70		Produits du domaine et ventes diverses	583 101,00	-95 000,00	488 101,00
	7013	Vente de produits résiduels	370 000,00	-95 000,00	275 000,00
731		Impositions directes	4 944 985,00	0,00	4 944 985,00
74		Dotations et participations	921 000,00	+100 000,00	1 021 000,00
	747888	Autres	921 000,00	+100 000,00	1 021 000,00
75		Autres produits de gestion courante	22 048,00	0,00	22 048,00
78		Reprise sur amortissement, dépréciation et provisions	2 900,00	0,00	2 900,00
		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 962 060,67	+5 000,00	6 967 060,67
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 923,00	0,00	51 923,00
		RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	51 923,00	0,00	51 923,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 013 983,67	+5 000,00	7 018 983,67

Chap.		SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget Primitif 2025	DM1 proposition	Budget 2025 après DM
011		Charges à caractère général	5 457 546,00	0,00	5 457 546,00
012		Charges de personnel	925 000,00	0,00	925 000,00
014		Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00
65		Autres charges de gestion courantes	38 570,00	0,00	38 570,00
66		Charges financières	16 000,00	0,00	16 000,00
67		Charges exceptionnelles	0,00	+5 000,00	5 000,00
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	+5 000,00	5 000,00
68		Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00
		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 437 116,00	+5 000,00	6 442 116,00
023		Virement à la section d'investissement	216 867,67	0,00	216 867,67
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	360 000,00	0,00	360 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	576 867,67	0,00	576 867,67
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 013 983,67	+5 000,00	7 018 983,67

La section d'investissement n'est pas modifiée.

Les balances du budget annexe sont modifiées comme suit :

BUDGET ANNEXE TEOMi (70002)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	1 091 765,31	1 091 765,31
Fonctionnement	7 018 983,67	7 018 983,67
TOTAL	8 110 748,98	8 110 748,98

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	1 039 842,31	51 923,00	514 897,64	576 867,67
Fonctionnement	6 442 116,00	576 867,67	6 967 060,67	51 923,00
TOTAL	7 481 958,31	628 790,67	7 481 958,31	628 790,67

Les élu(e)s du conseil communautaire, à l'unanimité, décident de :

- Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe des ordures ménagères (TEOMi 70002) comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX